

T15 – Format de fichier électronique et les clés d'élément pour la notification d'un allotissement de fréquence dans le service mobile maritime

Symboles utilisés dans le tableau

X	Clé d'élément obligatoire
+	Clé d'élément obligatoire selon les conditions indiquées
O	Clé d'élément facultatif
	Clé d'élément n'est pas applicable

Élémen t Réf (AP4)	Etiquette de section/ Clé d'élément	Add/ Modify	Suppress/ Withdraw	Format de données/ Valeur(s) acceptable(s)	Description de la clé d'élément	Observations
	<HEAD>	X	X		Début de la section HEAD	La section <HEAD> sera unique dans le fichier. Cette section indique le début du fichier électronique
	t_char_set	O	O	ISO-8859-1	Jeu de caractères utilisé dans le fichier	
	t_d_sent	O	O	YYYY-MM-DD	Date d'envoi de la fiche de notification	
B	t_adm	X	X	Préface à la BR IFIC, Chapitre IV, Section 1	Symbole de l'administration notificatrice	
	t_email_addr	O	O	30 caractères	Adresse de courrier électronique du notificateur	
	</HEAD>	X	X		Fin de la section HEAD	La section doit se terminer par </HEAD>
	<NOTICE>	X	X		Début de la section NOTICE	Le nombre de sections <NOTICE> dans le fichier n'est pas limité. Chaque section <NOTICE> contient toutes les clés d'éléments requises aux fins de la notification
	t_notice_type	X	X	T15	Type de fiche de notification	
	t_d_adm_ntc	O	O	YYYY-MM-DD	Date donnée à la fiche de notification par l'administration	Cette date peut être différente de la date t_d_sent
	t_fragment	X	X	AP25	Fragment	Partie de la base de données à mettre à jour. AP25 – Plan allotissement
D	t_prov	X		AP25/1.1.1, AP25/1.1.2, AP25/1.25	Disposition de l'Appendice 25 du RR au titre de laquelle la fiche de notification est soumise	AP25/1.1.1 : l'administration ne dispose d'aucun allotissement et demande un allotissement; AP25/1.1.2.2 : l'administration demande un allotissement additionnel ; AP25/1.25 : l'administration remplace l'allotissement existant par un autre dans la même bande de fréquences
	t_action	X	X	ADD, MODIFY, SUPPRESS, WITHDRAW	Action à effectuer concernant cette fiche	
ID1	t_adm_ref_id	O		20 caractères	Code d'identification unique donné par l'administration à l'allotissement	Ce code est utilisé pour identifier de manière unique l'allotissement et le caractère unique doit être géré par l'administration. Élément d'identification de la fiche de notification
1X	t_chan_pref	+		Valeur numérique, Maximum 4 caractères	Numéro de canal proposé	Obligatoire, si t_band_pref n'est pas notifié. Les numéros de canaux autorisés sont indiqués dans le Plan de l'Appendice 25
1Y	t_chn_alt	O		Valeur numérique, Maximum 4 caractères	Numéro du canal d'alternatif	Si présent, ce numéro doit se trouver dans la même bande de fréquences que _chan_pref. Il ne peut y avoir qu'un seul de canal de remplacement dans la fiche de notification
1C	t_band_pref	+		04, 06, 08, 12, 16, 18, 22, 25	Bande préférée	Obligatoire, si t_chn_pref n'est pas notifié
3A1	t_zone_id	X		Préface à la BR IFIC, Chapitre IV, Section 5	Zone d'allotissement	Élément d'identification de la fiche de notification

Élémen t Réf (AP4)	Étiquette de section/ Clé d'élément	Add/ Modify	Suppress/ Withdraw	Format de données/ Valeur(s) acceptable(s)	Description de la clé d'élément	Observations
2C	t_d_inuse	X		YYYY-MM-DD	Date (effective ou prévue, selon le cas) de mise en service de l'assignation de fréquence (nouvelle ou modifiée)	Les fiches de notification doivent parvenir au Bureau au plus tôt : • 2 ans avant si t_prov = AP25/1.1.1 • 6 mois si t_prov = AP25/1.1.2. L'allotissement ne doit être notifié qu'avant la mise en service de la station côtière en projet
6A	t_stn_cls	X		FC	Classe de station	Préface à la BR IFIC, Chapitre IV, Section 6 Élément d'identification de la fiche de notification
6B	t_nat_srv	X		CO, CP, CR, CV, FS, OT	Nature du service – Plusieurs clés possible	Préface à la BR IFIC, Chapitre IV, Section 7
7A	t_emi_cls	X		J3E, J2D	Classe d'émission	Préface à la BR IFIC, Chapitre IV, Section 14 Élément d'identification de la fiche de notification
7AB	t_bdwidth_cde	X		2K80	Code de la largeur de bande nécessaire	Préface à la BR IFIC, Chapitre IV, Section 14 Élément d'identification de la fiche de notification
10B	t_op_hh_fr	X		HHMM 0000 à 2359	Horaire normal (UTC) de fonctionnement de l'assignation de fréquence	Heure de début de l'horaire normal de fonctionnement (UTC) de l'assignation de fréquence Élément d'identification de la fiche de notification
10B	t_op_hh_to	X		HHMM 0001 à 2400	Horaire normal (UTC) de fonctionnement de l'assignation de fréquence	Heure de fin de l'horaire normal de fonctionnement (UTC) de l'assignation de fréquence Élément d'identification de la fiche de notification
10E	t_traffic	X		001 à 999	Volume de trafic quotidien estimé (min)	
O-ID1	t_trg_adm_ref_id	+	+	20 caractères	Code d'identificateur unique donné par l'administration à l'allotissement à modifier ou à supprimer ou à retirer	Obligatoire pour MODIFY, SUPPRESS et WITHDRAW, si t_trg_chn_no,, t_trg_stn_cls, t_trg_emi_cls, t_trg_bdwidth_cde, t_trg_op_hh_fr, t_trg_op_hh_to et t_trg_zone_id ne sont pas notifiées
O-1A	t_trg_chn_no	+	+	Valeur numérique	Numéro de canal du canal à remplacer	Obligatoire MODIFY, SUPPRESS et WITHDRAW, si t_trg_adm_ref_id n'est pas notifiée
O-6A	t_trg_stn_cls	+	+	FC	Classe de station de l'allotissement à modifier ou à supprimer ou à retirer	Obligatoire MODIFY, SUPPRESS et WITHDRAW, si t_trg_adm_ref_id n'est pas notifiée
O-7A	t_trg_emi_cls	+	+	J3E, J2D	Classe d'émission de l'allotissement à modifier ou à supprimer ou à retirer	Obligatoire MODIFY, SUPPRESS et WITHDRAW, si t_trg_adm_ref_id n'est pas notifiée
O-7AB	t_trg_bdwidth_cde	+	+	2K80	Code de la largeur de bande nécessaire de l'allotissement à modifier ou à supprimer ou à retirer	Obligatoire MODIFY, SUPPRESS et WITHDRAW, si t_trg_adm_ref_id n'est pas notifiée
O-10B	t_trg_op_hh_fr	+	+	0000 – 2359	Heure de début d'exploitation de l'allotissement à modifier ou à supprimer ou à retirer	Obligatoire MODIFY, SUPPRESS et WITHDRAW, si t_trg_adm_ref_id n'est pas notifiée
O-10B	t_trg_op_hh_to	+	+	0001 – 2400	Heure de fin d'exploitation de l'allotissement à modifier ou à supprimer ou à retirer	Obligatoire MODIFY, SUPPRESS et WITHDRAW, si t_trg_adm_ref_id n'est pas notifiée
O-4E	t_trg_zone_id	+	+	Préface à la BR IFIC, Chapitre IV, Section 5	Zone d'allotissement de l'allotissement à modifier ou à supprimer ou à retirer	Obligatoire MODIFY, SUPPRESS et WITHDRAW, si t_trg_adm_ref_id n'est pas notifiée
13C	t_remarks	O	O	Caractères	Toute remarque destinée à aider le Bureau dans le traitement de la fiche	Le nombre de caractères par ligne n'est pas limité. Plusieurs clés possible
	<COAST STATION>	+			Début de la sous-section <COAST STATION> contenant les renseignements relatifs à la station côtière fournissant le service	Plusieurs sous-sections <COAST STATION> sont possible dans une section <NOTICE> section. Obligatoire, si t_prov = AP25/1.1.1 et optionnel si t_prov = AP25/1.1.2/ AP25/1.1.25
4AA	t_site_name	+		30 caractères	Nom de l'emplacement de la station côtière en projet	Obligatoire, si t_prov = AP25/1.1.1 et optionnel si t_prov = AP25/1.1.2/ AP25/1.1.25
4CA	t_long	+		±DDMMSS -1800000 à +1800000	Longitude de l'emplacement de la station côtière en projet	Obligatoire, si t_prov = AP25/1.1.1 et optionnel si t_prov = AP25/1.1.2/ AP25/1.1.25
4CA	t_lat	+		±DDMMSS -900000 à +900000	Latitude de l'emplacement de la station côtière en projet	Obligatoire, si t_prov = AP25/1.1.1 et optionnel si t_prov = AP25/1.1.2/ AP25/1.1.25
	</COAST STATION>	X			Fin de la sous-section <COAST STATION>	Sous-section doit se terminer par </COAST STATION >

Élémen t Réf (AP4)	Etiquette de section/ Clé d'élément	Add/ Modify	Suppress/ Withdraw	Format de données/ Valeur(s) acceptable(s)	Description de la clé d'élément	Observations
	<PEAK HOURS>	X			Début de la sous-section <PEAK HOURS> contenant les renseignements relatifs aux heures de pointe estimées du trafic	Plusieurs sous-sections <PEAK HOURS > sont possible dans une section <NOTICE>
10D	t_peak_hh_fr	X		0000 – 2359	Heure de début des heures de pointe estimées du trafic	
10D	t_peak_hh_to	X		0001 – 2400	Heure de fin des heures de pointe estimées du trafic	
	</PEAK HOURS>	X			Fin de la sous-section PEAK HOURS	Sous-section doit se terminer par </ PEAK HOURS >
	<ANTENNA>	X			Début de la sous-section ANTENNA contenant les renseignements relatifs à l'antenne	Plusieurs sous-sections <ANTENNA> sont possible dans une section <NOTICE>
8	t_pwr_xyz	X		X	Type de puissance	Type de puissance conformément au numéro No. RR 1.156
8AA	t_pwr_ant	X		< 40 dBW	Puissance fournie à l'antenne	
9	t_ant_dir	X		D, ND	Indicateur précisant si l'antenne est directive (D) ou non directive (ND)	
9A	t_azm_max_e	+		0 – 359.999 degrees	Azimut (degrés à partir du Nord vrai) de la direction du rayonnement maximal.	Obligatoire, si l'antenne est directive et si le secteur d'azimut pour une antenne rotative n'est pas notifié.
9G	t_gain_max	+		-5 – 20 dB	Gain maximal de l'antenne	Obligatoire, si l'antenne est directive.
	t_gain_type	+		D	Type de gain de l'antenne	Obligatoire, si le gain maximal de l'antenne d'émission est notifié
5G	t_dist_max	O		0 – 20 000 km	Longueur maximale du circuit (km) pour des zones de réception non circulaires	
	<ROTATIONAL>	+			Début de la sous-sous-section <ROTATIONAL>. Seulement si l'antenne a un faisceau pivotant ou à balayage	Plusieurs sous-sous-sections <ROTAIONAL> sont possible dans une section <ANTENNA>
9AB1	t_azm_fr	+		0 – 359.999 degrés	Azimut de départ (en degrés depuis le Nord vrai) pour ce secteur d'azimut	
9AB2	t_azm_to	+		0 – 359.999 degrés	Azimut de fin (en degrés depuis le Nord vrai) pour ce secteur d'azimut	
	</ROTATIONAL>	+			Fin de la sous-sous-section <ROTATIONAL>	Sous-sous-section doit se terminer par </ ROTAIONAL >
	<RX_STATION>	X			Début de la sous-sous-section RX_STATION , contenant les renseignements relatifs à l'emplacement de la station de réception (RX)	Au moins une sous-sous-section <RX_STATION> dans une sous-section <ANTENNA >
	t_geo_type	X		ZONE	Type de zone géographique décrivant l'emplacement de la station de réception	ZONE : zone est définie comme étant une zone à définition normalisée ou une zone géographique de l'UIT
5D	t_zone_id	X		Préface à la BR IFIC, Chapitre IV, Section 5	Zone géographique ou zone à définition normalisée de l'emplacement des stations de réception	Les valeurs autorisées sont les symboles «MAR» suivis d'un nombre compris entre 01 et 22
	</RX_STATION>	X			Fin de la sous-sous-section RX_STATION	Sous-sous-section doit se terminer par </RX_STATION>
	</ANTENNA>	X			Fin de la sous-section ANTENNA	Sous-section doit se terminer par </ANTENNA >
	<COORD >	+			Début de la sous-section COORD	<COORD> sera unique dans la section <NOTICE>
	t_adm	+		Préface à la BR IFIC, Chapitre IV, Section 1	Symbole du nom de l'administration avec laquelle une coordination a été effectuée avec succès	Répéter s'il y a lieu
	</COORD>	+			Fin de la sous-section COORD	La sous-section doit se terminer par </COORD>
	</NOTICE>	X	X		Fin de la section NOTICE	La section doit se terminer par </NOTICE>. Cela indique la fin de toutes les clés d'élément requises pour la notification
	<TAIL>	X	X		Début de la section TAIL	La section <TAIL> sera unique dans le fichier. Cette section indique la fin du fichier électronique
	t_num_notices	X	X	Nombre entier	Nombre de fiches figurant dans le fichier	Le nombre de fiches de notification par fichier n'est pas limité
	</TAIL>	X	X		Fin de la section TAIL	La section doit se terminer par </TAIL>